



Formulaire d'inscription

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom _____ Prénom _____

Téléphone _____ Email _____

Adresse _____

Date de naissance _____

REPRESENTANT LEGAL POUR CAVALIER MINEUR A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom _____ Lien/ date de naissance _____

Contact tel _____ Email _____

Contraindications médicales _____

INFORMATIONS EQUESTRES

Niveau _____ Numéro licence FFE _____

Ecurie précédente _____

Jours et horaires souhaités _____

OPTIONS DE PAIEMENT

Licence Fédérale (obligatoire) (-18ans) 25€ (18+ans) 36€

	ANNEE COMPLETE	PREMIERE PERIODE	DEUXIEME PERIODE
Forfait Poney	898€	352€ *	546 € * ²
Forfait Adulte	1033€	395 € *	638€ * ²

* - première période 12/09/2022 – 20/12/2022 (hors vacances scolaires)

*² - deuxième période 04/01/2023 – 05/07/2023 (hors vacances scolaires)

Tarifs pour le Forfait incluant une leçon par semaine, la deuxième leçon hebdomadaire d'un cavalier est à -25%

RENSEIGNEMENTS

0680538475 ou ecurieidron@gmail.com



Ecurie Idron – Thierry Chanonat



Règles d'utilisation

NOTRE PROJET

Etre un cavalier suppose de la pratique à cheval mais également des connaissances théoriques et la répétition encadrée de gestes de soins aux chevaux et poneys tel que défini dans le programme officiel des « Galops » de la Fédération Française d'Équitation. En conséquence, les leçons alterneront entre ces différents éléments de la formation d'un cavalier.

Afin de permettre une meilleure progression des cavaliers, les leçons se dérouleront en petits groupes.

Durant les vacances scolaires, des stages seront organisés. Les cavaliers pourront donc compléter leurs formations à travers des projets variés tel que randonnées, initiations à d'autres disciplines équestres...etc. Les cavaliers titulaires de forfaits seront prioritaires pour la réservation des stages.

L'enseignement, dirigé et planifié par un instructeur diplômé d'état, sera adapté au niveau de chaque élève dans le respect de ses propres capacités d'apprentissage.

VOS ENGAGEMENTS

Pour le respect et le bien être des chevaux et poneys qui accompagneront votre apprentissage de l'équitation, il vous sera demandé :

- De ne pas nourrir votre cheval ou poney sans l'accord de l'enseignant.
- De le brosser avant et après la reprise notamment aux endroits de frottement avec le harnachement.
- Si le temps le permet, de doucher votre cheval ou poney selon les consignes de l'enseignant après la leçon
- De laver son mors
- De ranger chaque équipement mis à votre disposition (casque, cravache, licol, harnachement, brosses, etc...)
- De signaler à l'enseignant tout matériel détérioré.
- **Afin de faciliter le bon déroulement des reprises merci d'être présent 15 minutes avant l'horaire du début de la leçon.**

TARIFICATION

Sur le forfait annuel payé et encaissé en juin une remise de 10% sera appliquée.

Les prix des forfaits payés en début de période, soit le 12 /09/22 ou le 04/01/2023 seront ceux indiqués sur les tarifs 2022/2023.

En cas de règlement postérieurs à la consommation des cours, le tarif facturé pour les reprises effectuées sera celui des cavaliers sans forfait, soit :

Poney : 28 € Cheval : 34 €

DROIT A L'IMAGE AUTORISATION POUR LICENCIES

De nombreuses activités du club (cours, compétitions, représentations sportives, stages...) conduisent à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les licenciés. La loi relative au droit à l'image demande une autorisation écrite non seulement sur la prise de vue mais aussi pour l'exploitation interne au club et la diffusion de ces images sur différents supports (papier, site du club, presse...).

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographies ou films qui concernent les licenciés mineurs ci-dessous est garanti. Je pourrai à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et je disposerai d'un droit de retrait, par demande écrite au club, si je le juge utile.

Autorise le club au cours de l'année 2022/2023 :

- A photographier le licencié mineur lors d'un cours, d'une compétition ou d'une représentation sportive et diffuser la ou les photos sur papier, sur le site du club et dans la presse locale ou nationale
- A indiquer le nom et prénom du licencié mineur sur le site du club et dans la presse lors d'une compétition ou d'une représentation sportive
- A permettre la prise de vue du licencié mineur par des journalistes et à diffuser le ou les photos dans la presse
- A indiquer le nom et prénom du licencié mineur dans la presse
- Autorise le club à diffuser l'image du licencié mineur sans aucune limite de durée et dans le monde entier (site du club).

Vous devrez respecter les consignes qui vous seront données et notamment celles concernant le port de l'équipement de sécurité adapté aux exercices de la leçon.

Une courtoisie sans faille à l'égard des autres utilisateurs de la structure ou de son personnel est exigée de chacun. Tout manquement entraînant l'exclusion immédiate de la leçon et de la structure.

En cas d'annulation il vous est demandé de l'effectuer au plus tard 24 h avant l'horaire de la reprise, faute de quoi l'heure ne sera pas récupérable.

Je soussigné (e) _____

Responsable légal du licencié mineur _____

Reconnais avoir pris connaissance et accepter les engagements du document d'inscription et de l'autorisation concernant le droit à l'image.

Fait à _____ le _____ Signature